



Déjà, des ventes au début de décembre...

Le Soleil, Reynald Lavie

## On se serre la ceinture et le commerce des Fêtes s'en ressent

par Michel MORIN

A une vingtaine de jours de Noël, le commerce des Fêtes est dans une passe difficile. Nombre de consommateurs ont décidé de réduire leurs dépenses et certains commerçants en ont déjà pris pour leur rhume.

En fait, il y a déjà des ventes... Par le passé, il fallait attendre à la toute veille de Noël et au mois de

janvier. "50% de rabais", "super-vente", "vente à 1/2 prix": même les gros magasins n'ont pas résisté. "Ce sont des ventes qui nous ont coûté cher", nous a confié un gérant. En fait, des ventes à cette époque-ci des Fêtes comme il s'en trouve actuellement et sur une aussi large échelle, c'est là un phénomène nouveau. Un phénomène qui traduit des surplus d'inventaires.

Mais quels sont les secteurs les plus touchés? Les cadeaux, les meubles ou les vêtements? C'est un peu ce que nous avons essayé de savoir en posant la question aux gérants et aux commis à l'oeuvre dans quatre centres commerciaux de la région. Certains ont répondu, d'autres pas. C'est qu'il y a déjà une consigne dans certaines grandes chaînes. Des memos et des ordres verbaux ont circulé invitant le personnel à ne rien dévoiler de la situation des affaires. Si pour certains, l'heure est au silence, d'autres n'ont pu s'empêcher de parler...

Les merceries pour hommes ont été les premiers frappés. "L'homme est toujours le premier à se serrer la ceinture", nous confie un vendeur. Le mois de novembre avait été "pourri"; décembre n'aurait rien de mieux. Dans un grand magasin, les ventes ont diminué de 42% et certains petits commerçants nous ont donné des pourcentages supérieurs à celui-là.

Les commerces de vêtements pour dames ne subissent pas les mêmes baisses, encore que ce soit bien tranquille chez la plupart. Mais lorsqu'on creuse un peu plus, on s'aperçoit que les "robes de party" ne se vendent pas cette année. Par les années passées, le choix était déjà limité au début de décembre; cette année, les "robes de party" sont toujours en montre, parfois à des prix réduits.

Tout comme les vêtements de luxe, les souliers de luxe sont aussi remis en question. Les femmes ont moins tendance à acheter une paire de souliers pour aller avec la robe. Elles préfèrent acheter moins et opter pour la qualité.

Le mois de novembre a été pénible pour les commerçants de chaussures; celui de décembre s'annonce tranquille. Ils ont été nombreux à accuser des baisses de 20%. Ces baisses frappent davantage les souliers et les bottes pour "classes moyennes". Serait-ce que les gens attendent les ventes? Ils les ont déjà!

Les 20% de diminution dans le domaine de la chaussure et même les 40% de diminution dans les vêtements pour hommes n'ont rien de comparable aux diminutions survenues dans le commerce des meubles où elles atteignent 80% dans certains cas. Cela fait un peu frémir, surtout si l'on songe que la région de Québec se porte encore mieux que certaines autres régions du pays.

Et les cadeaux? L'inflation et le climat de récession qui planent sur les autres commerces, ne semblent pas toucher de la même façon les commerçants de bijoux, de bijoux et de cadeaux de toutes sortes. Pour reprendre l'expression d'une consommatrice, il semble bien "que les gens continueront de porter leurs guenilles pour se faire des cadeaux".

En effet, qu'il s'agisse de boutiques de cosmétiques, de bijoux ou de jouets, tous semblent faire de bonnes affaires. Par contre, en ce qui concerne les jouets, les consommateurs s'arrêtent davantage et exigent des jouets qui durent.

Et les gens, comment paient-ils? A crédit, à coup sûr. "C'est épouvantable, nous confie une jeune fille. Ici, ça va jusqu'à 80%". Si les gens achètent plus la qualité, ils l'achètent à crédit. C'est d'ailleurs la principale raison qui explique pourquoi les mises de côté sont de moins en moins nombreuses.

En gros, on peut dire que, pour autant que le commerce des Fêtes est amorcé, des baisses sensibles ont été enregistrées dans les secteurs du vêtement, de la chaussure et des meubles. Que les gros et les petits commerçants sont forcés de faire des ventes pour ne pas laisser gonfler leurs inventaires et qu'ils ne semblent pas pressés d'engager des surméraires.

## L'Industrielle veut devenir le numéro un des services informatiques au Québec

par Jean-Paul GAGNE

"IST". Trois lettres qui ne vous disent encore rien si vous n'êtes pas un familier de l'informatique.

Pour les initiés, c'est cependant un avenir flamboyant.

Car IST doit être, d'ici quelques années, la plus grande entreprise québécoise de traitement des données. Elle offrira ses services à l'échelle canadienne, à partir non pas de Toronto ou d'Ottawa comme c'est le cas actuellement avec Computel, Crown Data et Systems Dimensions Ltd., mais de Montréal, où elle occupera des bureaux dans le complexe de Place Desjardins.

IST, c'est le sigle de "L'Industrielle-Services techniques Inc.", une filiale de "L'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie".

Incorporée en juin 1973 à la suite de la sanction, en mars de la même année, de la loi 283 autorisant les compagnies d'assurance-vie à charte québécoise à acquérir du capital-actions d'entreprises reliées à leur industrie, IST procède actuellement à la création d'un centre majeur de services informatiques.

Trois étapes importantes viennent d'être franchies:

1— Constitution de l'équipe de base. Le président de IST vient directement d'IBM Canada Ltée, où il occupait la vice-présidence et la direction des ventes à l'échelle nationale. Il s'agit de M.

Louis-Philippe Lemay, qui est en poste à IST depuis octobre seulement.

Son second vient aussi d'IBM; c'est l'ex-directeur de la succursale de Québec; il s'agit de M. Yvon Gauthier, qui occupe depuis quelques semaines le poste de vice-président et de directeur des ventes de IST.

Le troisième vient également, comme par hasard, d'IBM. C'est M. Robert Héroux, qui est le nouveau directeur des services informatiques chez IST.

Deux autres informaticiens sont entrés au service de IST lundi dernier, d'autres s'y joindront sous peu. L'offre de ressources humaines ne semble pas manquer pour IST à cause de l'intérêt considérable suscité dans les milieux québécois d'informatique par la lancée de la nouvelle société.

2— L'obtention de l'Hydro-Québec d'un contrat de location de services d'ordinateur de plus de \$1 million par an. Le contrat de l'Hydro ne couvre que le travail d'ordinateur, puisque la société d'Etat a ses propres informaticiens et exploite ses propres systèmes.

Le volume des affaires de l'Hydro est assez considérable pour utiliser entièrement l'ordinateur le plus sophistiqué actuellement sur le marché.

3— IST a acheté deux ordinateurs, modèle 168 de la série 370 de IBM, ce qu'il y a de plus sophistiqué et de plus puissant dans le domaine des ordinateurs. Une commande de \$12 millions.

Rencontré, lundi, par LE SOLEIL, M. Lemay a déclaré que IST fera de la prospection dans à peu près tous les secteurs, qu'il s'agisse des petites et moyennes entreprises qui ne peuvent se doter de services informatiques autonomes, de sociétés financières ou de gouvernements.

Plus précisément, IST a les yeux sur le gouvernement fédéral, dont les contrats de services à l'extérieur sont actuellement partagés presque entièrement entre des entreprises ontariennes.

Le marché fédéral représente à lui seul \$20 millions actuellement. Deux entreprises d'Ottawa, Computel et Systems Dimensions (SDL), se partagent le gros de ce marché.

"Il n'est que juste que le Québec obtienne sa part des bénéfices découlant de ce marché", a affirmé le président de IST.

Ce dernier s'est refusé à faire une prévision du chiffre d'affaires éventuel de sa compagnie; il a cependant estimé à 150 ou 200 le nombre des emplois créés par IST d'ici quatre ou cinq ans.

Quoique jeune, IST a déjà une filiale avec l'intégration de MICR Systems Ltd., qui avait été achetée par l'Industrielle en août 1974 au prix de près de \$1 million. MICR est spécialisée dans la codification magnétique de chèques et fournit des services reliés à l'informatique.

## Les E.-U. vendront deux millions d'onces d'or aux enchères

(AFP, AP et PC) — Le secrétaire au Trésor, M. William Simon, a annoncé hier que les Etats-Unis vendront, au début de janvier, deux millions d'onces d'or provenant des stocks officiels (62,2 tonnes) au cours d'une vente aux enchères aux Etats-Unis.

Les Américains seront autorisés comme prévu à acheter et vendre librement de l'or à partir du 31 décembre prochain, a confirmé M. Simon.

La vente aux enchères, qui est la formule utilisée habituellement aux Etats-Unis pour écouler les stocks officiels de métaux, aura lieu le 6 janvier.

L'or mis en vente, qui représente moins de un pour cent en volume des stocks officiels de la trésorerie, sera offert sous forme de barres de 400 onces, valant \$16,880 chacune, au prix officiel de \$42,22 l'once, et \$74,000 au prix du marché libre.

Les quelques 60 tonnes d'or mis en vente par les Etats-Unis ont une valeur de \$84,4 au prix officiel, et de \$370 millions au prix actuel du marché libre.

**Autorisation**

Le secrétaire au Trésor, qui a fait cette annonce, mardi, devant le sous-comité pour les finances internationales de la Chambre, a précisé que les Etats-Unis envisageaient d'autres ventes à l'avenir, mais probablement en quantités moindres.

Dans une dizaine de jours, les Servicex généraux de l'administration (GSA) lanceront officiellement des appels d'offre, aux Etats-Unis, pour la vente de ces deux millions d'onces.

M. Simon a expliqué que les ventes d'or auxquelles va procéder la trésorerie sont destinées à réduire les importations de métal précieux aux Etats-Unis, qui résulteraient de la liberté d'achat rendue aux Américains.

Les Etats-Unis ont fait connaître, il y a plusieurs mois, leur intention de vendre une part de leur stock d'or, qui s'élève à 276 millions d'onces (8,600 tonnes), lorsque les particuliers américains seraient à nouveau autorisés à acheter ou vendre du métal précieux à des fins spéculatives.

L'interdiction, qui était en vigueur depuis 1933, a été levée au début de l'année par le Congrès, mesure qui a été acceptée par la Maison Blanche à l'automne dernier.

En mettant en vente de l'or américain, la trésorerie entend également empêcher que l'augmentation de la demande sur les marchés libres qui pourrait résulter d'achats de particuliers américains ne propulse le prix de l'or, qui se situe actuellement à \$185 l'once, à des niveaux excessifs.

Le prix de l'once d'or a

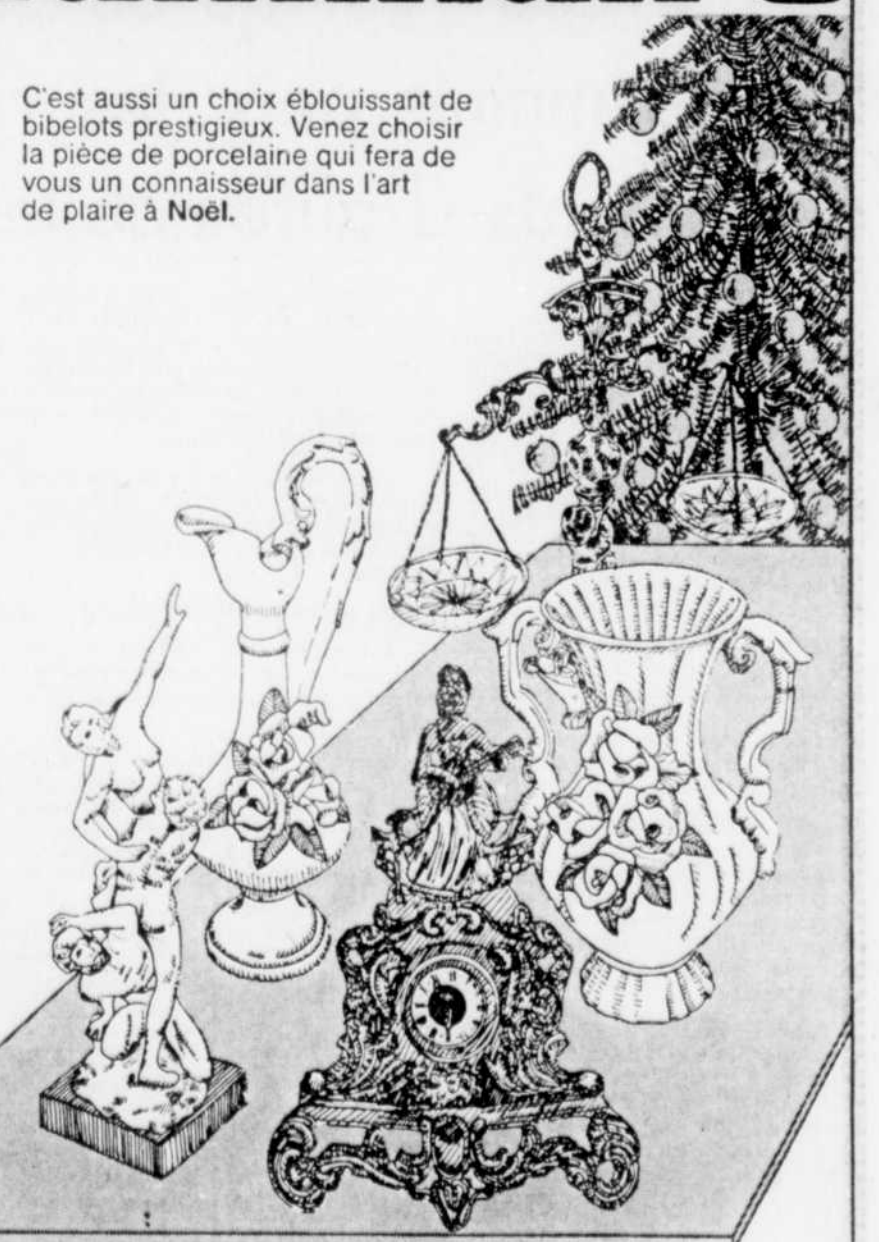
baissé de plus de six dollars sur les marchés européens après l'annonce de la décision du gouvernement américain de vendre aux enchères deux millions d'onces d'or, le mois prochain.

A Londres, le prix a immédiatement baissé, atteignant \$178 l'once contre \$184,25 à la clôture de lundi. Beaucoup de transactions ont été suspendues en attendant de connaître l'orientation du marché.

Une société torontoise de conseillers en investissements estime qu'il est fort probable que le prix de l'once d'or se situera à \$250 d'ici la fin de janvier.

# boîteau lumineux

C'est aussi un choix éblouissant de bibelots prestigieux. Venez choisir la pièce de porcelaine qui fera de vous un connaisseur dans l'art de plaire à Noël.



COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES N.B. ampoules en sus.  
**boîteau lumineux** / un choix éblouissant

1295 ouest, boul. Charest, Québec - Tél.: 683-2271  
Les Galeries Chagnon, Lévis, Tél.: 837-5135

Ouvert de 9:00 A.M. à 5:30 P.M. du lundi au mercredi, de 9:00 A.M. à 9:00 P.M. le jeudi et le vendredi et de 9:00 A.M. à 5:00 P.M. le samedi.



Le Soleil, Raymond Lavie

Sur un marché qui n'est pas forcé, il est devenu très difficile de trouver un véhicule à traction sur les quatre roues...

## Prix élevés ou pas, les gens se battent presque pour acheter leur 4x4

par Jacques DALLAIRE

Quoique fort dispendieux à l'achat, les véhicules à traction sur les quatre roues s'envolent littéralement comme de vrais pains chauds.

Chez les concessionnaires, c'est la ruée depuis plusieurs semaines, et on a peine à suffire à la demande quand on est pas dans l'impossibilité de satisfaire aux exigences de la clientèle.

"Les gens se battent pour acheter ces modèles", affirme le représentant des ventes chez un important concessionnaire de la région.

### HESITATIONS

Logiquement, on s'attendrait à ce que les fabricants forcent le marché dans ce secteur, mais c'est exactement le contraire qui se produit.

Les Grands de l'auto allèguent qu'ils devraient investir plusieurs millions de dollars afin de "rajuster" leurs usines d'assemblage. Mais ils hésitent ou remettent à plus tard leurs projets, compte tenu du climat actuel du marché de l'automobile, principalement aux Etats-Unis où sont produits les véhicules à quatre roues motrices.

Les manufacturiers font valoir aussi le manque de matières premières, c'est-à-dire de pièces spécifiques entant dans la fabrication de ces modèles.

De nombreuses pièces sont manufacturées au Canada mais l'alimentation de l'industrie automobile américaine, qui était assurée depuis 1965 lors de la conclusion du pacte canado-américain de l'auto, est fortement remise en cause aujourd'hui à cause de la

baisse considérable des ventes aux Etats-Unis.

L'Association des manufacturiers de pièces du Canada estime en effet que les raisons qui avaient mené à la création de ce pacte sont aujourd'hui inexistantes. Au cours des 10 dernières années, le commerce des autos et des pièces entre le Canada et les Etats-Unis a favorisé ces derniers pour quelque \$4 milliards.

Cette année, selon les prévisions de l'association canadienne, le déficit risque d'atteindre \$1 milliard, comparativement à \$300 millions en 1973.

Autant de facteurs qui militent, dit-on, en faveur de la prudence de part et d'autre, même si le marché du véhicule à traction sur les quatre roues, a créé un nouveau débouché depuis trois ans et s'accroît.

### LES CAMIONS PRENNENT LE COUP

A moins — ce qui expliquerait tout — que les fabricants aient volontairement retenu la production dans ce domaine, créant une pénurie artificielle.

On hésite à prêter de telles intentions à Ford, Chrysler, American Motors et International Harvester, mais il y a lieu de s'interroger au sujet de General Motors.

"En bon administrateur que je suis, note le représentant d'un "gros" concessionnaire GM de la région, je dirais que c'est voulu."

Et ça s'explique. Le président américain Gerald Ford demandait récemment aux fabricants d'autos de mettre

tout en oeuvre, si possible, pour réduire le coût de leurs voitures de promenade.

GM acquiesca en haussant substantiellement le prix de détail de ses camions pour 1975. Et le véhicule de marque "Blazer", inclus dans la série des camions, se vend ainsi à plus de \$6,000 (prix de base sans équipement), soit \$1,000 de plus que l'an dernier. Et si vous en désirez un aujourd'hui, il pourrait vous être livré aux alentours du mois de mai!

### LA NEIGE ET LES FEMMES!

Chez les autres fabricants, les prix varieront de \$5,000 à \$8,000 et même plus, tout dépendant des "améliorations" apportées. Mais sauf quelques rares exceptions, on manque de stock partout et il faut compter des délais de deux à trois mois et peut-être davantage.

D'ici 1977, estime-t-on, les fabricants devraient avoir pris la cadence du marché, car on ne discute pas les goûts du client s'il est prêt à y mettre le prix.

Surtout que le véhicule à traction sur les quatre roues est souvent acquis pour remplacer la voiture de promenade, étant souvent tout aussi spacieux et beaucoup plus utilitaire.

"Si j'en avais eu dix sous la main, au lendemain de la dernière tempête de neige, confie un gérant des ventes, je les aurais tous écoulés."

Un autre précise: "Ici on vend uniquement du camion. Les temps changent, parce qu'on voit de plus en plus de femmes dans le show-room!"

## Ferchibal: Québec préfère le CP au CN pour l'étude d'un nouveau chemin de fer

par Roger LEROUX

Le ministère des Transports s'appête à accorder un contrat de \$617,000 à la filiale du Canadien Pacifique, CP Consultants, pour lui permettre de réaliser une étude sur les possibilités d'aménager un tout nouveau chemin de fer entre le lac Albanel, à 100 milles au nord de Chibougamau, et la Baie des Ha' Ha' au Saguenay.

Au cours d'une entrevue, le ministre M. Raymond Mailloux a précisé qu'au niveau de son ministère on s'était entendu sur la façon de procéder et qu'une demande serait placée au Conseil du Trésor. L'autorisation de dépenses sollicitée par le ministère des Transports touche un montant de \$750,000. A part CP Consultants, le Canadien national et l'Alcan se verraient confier des études moins importantes.

Le ministère ne fait que renvoyer les services de spécialistes à insister M. Mailloux. "En dernier ressort, ce sera le ministère des Transports qui gardera la maîtrise-d'oeuvre de toute l'étude et colligera les résultats obtenus de différentes sources. En outre, le fait de confier une étude à CP Consultants ne lie aucunement le gouvernement pour d'autres travaux ultérieurs.

La nouvelle ligne dont le Québec envisage la construction aurait 300 milles, à comparer aux 250 milles de la ligne du CN; le mandat qui serait confié à CP Consultants est très large: "déterminer le meilleur tracé pour un chemin de fer qui reliait le lac Albanel à la Baie des Ha' Ha' en passant par ou à proximité de Chibougamau".

Déjà, en septembre dernier, le Canadien national a rejeté l'idée de construire un nouveau chemin de fer. Dans un document remis au gouvernement, la société de la Couronne indiquait "que l'utilisation de la voie existante présentait un avantage marqué si on la compare à la création d'une nouvelle voie, compte tenu des coûts".

La décision du gouvernement de ne pas tenir compte de cet avis du CN viendrait de ce que la société d'Etat pourrait difficilement être impartiale étant donné qu'une utilisation de la voie existante, dont elle est propriétaire, servirait ses intérêts.

CP Consultants devrait remettre son rapport au gouvernement au cours de l'été prochain. On sera alors en mesure de choisir quelle ligne on utilisera pour acheminer le minerai de fer tiré des gisements de Chibougamau et du lac Albanel. La question du transport constitue en effet la pierre angulaire du projet Ferchibal; c'est la solution de ce problème qui décidera de la rentabilité du projet.

Les résultats de cette étude et de plusieurs autres qui sont menées par différentes instances gouvernementales concernant la valeur des dépôts, l'emplacement de nouvelles installations portuaires, la localisation des infrastructures, devraient permettre au gouvernement de prendre des décisions définitives quant à l'avenir du projet Ferchibal.

Et le CN...

Il y a déjà plusieurs mois que le ministère du Transport étudie la possibilité d'octroyer un contrat pour réaliser une telle étude. Le

contrat n'a jamais été accordé par suite des pressions exercées par le Canadien national qui estime que ce travail lui revient.

La société de la Couronne opère déjà un réseau ferroviaire qui relie Chibougamau à la Baie et elle connaît très bien tout le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau; quant à son expertise, elle peut sans doute se comparer à celle de CP Consultants.

Bien que, sur un plan strictement économique, le Canadien national estime que l'amélioration du réseau existant serait plus avantageux, il soutient que si d'autres impératifs, tel le développement régional, peuvent justifier des investissements plus importants il est en mesure de faire mieux que son concurrent.

Les autorités du Canadien national ont également pu apporter d'autres arguments pour faire hésiter le ministre Mailloux. Le sous-ministre adjoint, M. Jacques Charland, voulait sans doute traduire cette réalité en disant "qu'on peut s'imaginer que les deux compagnies ont fait valoir leurs maisons". Il devait ajouter que l'approbation du Conseil du Trésor pourrait être obtenue cette semaine.

Il est impossible toutefois de savoir quelle sera la réaction des autorités du CN si c'est son concurrent qui décroche la plus grande partie du contrat. Même si tout semble indiquer que le gouvernement a déjà porté son choix sur le Canadien pacifique, M. Mailloux a bien souligné que son ministère tenait à profiter des connaissances et de la compétence du CN.

## Cesser la complaisance face à l'inflation

par Claude TESSIER, envoyé Du Soleil à Montréal

Dominiée par la question de l'inflation, la Conférence économique nationale qui a pris fin hier à Montréal a demandé aux Canadiens de cesser d'adopter une attitude complaisante généralisée vis-à-vis l'inflation et à cette fin, elle a émis un certain nombre de recommandations dont les principales sont:

— Des politiques monétaires et fiscales moins erratiques et plus soutenues.

— L'amélioration de la productivité.

— La nécessité de maintenir à un haut niveau les investissements de production.

— Une planification plus serrée de l'économie.

La Conférence nationale a rejeté le contrôle des prix et des revenus. Quant à l'indexation, elle est en partie rejetée car on estime que la signature d'un contrat de travail d'un an est plus efficace pour atténuer l'inflation que l'indexation.

La Conférence économique nationale a fait aussi d'autres recommandations dans le domaine de la main-d'oeuvre, de la productivité et sur la pénurie de matériaux et d'énergie. Toutefois, elle n'a pas semblé préoccupée par les perspectives d'une récession prochaine.

La question de la récession a vaguement plané dans l'air, notamment durant les séances de comité où la presse était exclue. Les Etats-Unis sont maintenant aux prises avec ce phénomène. L'économiste américain Edward Bernstein l'aborde. Il prévoit des difficultés importantes si les pays consommateurs de pétrole ne réussissent pas à équilibrer leur balance des paiements.

Il semble bien que la Conférence nationale de l'économie canadienne se

renouvellera l'an prochain, du voeu même des 250 participants, mais on croit que cette Conférence nationale aura une allure "régionale". Elle aura lieu dans l'Ouest du pays où les problèmes de cette région seront discutés dans une perspective nationale. C'est ce qu'a dit au SOLEIL le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynaud.

La conférence a, curieusement, mis peu l'accent sur la question de l'alimentation et la production de nourriture. Il a fallu l'intervention du président de la Conférence, M. John Deutch, qui a souligné que les changements dans l'agriculture étaient un des plus grands défis qui se posent maintenant aux Canadiens urbanisés à 80 p.c.

Le besoin de maintenir à un niveau élevé les investissements figure aussi parmi les priorités mentionnées par Deutch. Il estime qu'il est nécessaire de maintenir un taux élevé de l'emploi et de parer aux pénuries, celles-ci étant définies par les économistes comme "une situation où les gens ne peuvent obtenir la quantité voulue d'un produit aux prix qu'ils avaient l'habitude de payer."

Si les investissements de production ne se font pas à un rythme suffisant, l'inflation sera plus grande encore. L'insuffisance des investissements a contribué aux récentes pénuries cycliques.

La Conférence économique nationale par ses divers comités est revenue sur un des problèmes dominants de l'heure. Les conflits entre les objectifs des politiques fédérales et provinciales constituent un des obstacles les plus sérieux lorsqu'il s'agit d'atténuer les

pénuries dans certains secteurs d'exploitation des ressources au Canada. Outre les querelles de juridiction, on a aussi souligné les conflits d'intérêt et la nécessité de développer plus la planification.

La question de la main-d'oeuvre — en pénurie dans certains secteurs de l'économie — a été un sujet important de la Conférence. La présence des jeunes et des femmes sur le marché du travail fait maintenant une substitution aux travailleurs masculins mais les jeunes et les femmes remorquent de nouvelles attitudes envers le travail. L'éthique du travail est passé du slogan ancien "L'homme vit pour travailler" à celui de "L'homme travaille pour vivre".

Pour respecter les besoins et les aspirations des jeunes et des femmes, il faut songer à instaurer la semaine de quatre jours et des heures de travail flexibles. Mais cela pose des problèmes dans les régions éloignées où se trouvent les richesses naturelles. Il faut développer des programmes d'entraînement au travail qui tiennent compte des emplois "peu attrayants". Il faudra payer plus cher ce genre de travail. La Conférence économique nationale a rejeté l'idée de faire venir des immigrants non spécialisés ou choisis pour remplir les emplois moins attrayants.

Les travaux des comités ont largement appuyé l'idée d'abandonner le système des doubles prix pour s'orienter vers la structure des prix mondiaux mais un des rapporteurs de comité, l'ex-ministre fédéral Jean-Luc Pépin, a fait remarquer que les doubles prix existent au Canada dans le pétrole, le blé, un grand nombre de produits d'exportation, et à l'analyse, cela ne semble pas si grave.

## Le Barreau veut qu'on augmente les indemnités pour les victimes d'accidents d'automobiles

par Jean-Claude PICARD

Le Barreau du Québec est venu répéter hier devant les parlementaires qu'il ne faut pas abolir le sacro-saint principe de la responsabilité en matière d'assurance-automobile.

Il a ainsi redit hier devant la commission parlementaire des Institutions financières chargée d'étudier le rapport Gauvin qu'il faut maintenir le droit de recours devant les tribunaux contre le tiers responsable de l'accident.

Selon le batonnier du Québec, Me Michel Robert, les avocats tirent actuellement environ 15% de leurs revenus de causes résultant d'accidents d'automobile. Ce pourcentage peut atteindre 50% à 60% pour les avocats qui pratiquent à l'extérieur des grands centres.

Désireux d'augmenter les indemnités que touchent les victimes d'accidents d'automobile, le Barreau a toutefois proposé aux parlementaires de hausser considérablement les bénéfices reçus pour dommages corporels et de payer ces bénéfices sans égard à la responsabilité.

Ainsi, le Barreau suggère que l'on puisse obtenir \$20,000 pour le remboursement de frais médicaux et de réadaptation et 80% du salaire, jusqu'à un maximum de \$100 pendant 4 ans en cas d'invalidité totale ou partielle. Il suggère également de porter à \$10,000 l'indemnité de décès pour le chef de famille.

Toutes ces sommes seraient payées sans qu'on ait à déterminer qui est le responsable de l'accident. Si l'assuré estime qu'elles sont insuffisantes, il pourra poursuivre le tiers responsable pour toucher une indemnité supplémentaire.

Soulignons que le régime préconisé par le Barreau rejoint, pour l'essentiel, ce qu'ont proposé les compagnies d'assurance au chapitre des blessures corporelles.

### Autres recommandations

Par ailleurs, le Barreau accepte entièrement les recommandations du rapport Gauvin au chapitre de la sécurité routière.

Selon lui, la fréquence et la gravité des accidents routiers expliquent pour beaucoup le coût élevé de l'assurance-automobile au Québec.

Au chapitre de l'administration, le

Barreau estime que les recommandations du comité Gauvin, particulièrement celle touchant le rôle du courtier, sont irréalistes.

M. Robert a expliqué qu'il n'y a pas de solution miracle en matière de coût d'assurance, ajoutant que le régime qu'il proposait permettrait de réduire d'environ 1% le coût actuel des primes.

On sait que l'ensemble des recommandations du rapport Gauvin permettrait, selon les auteurs du rapport, de réduire d'environ 20% le coût des primes, à condition que toutes les suggestions soient adoptées.

Enfin, quant aux honoraires que touchent les avocats dans les causes d'accidents d'automobile, la séance d'hier a permis d'apprendre qu'ils étaient environ de l'ordre de 20% à 25% de l'indemnité qu'ils réussissent à décrocher pour leurs clients.

Dans l'affaire de LES INDUSTRIES P.R.D. LITEE, une compagnie ayant sa principale place d'affaires dans la Cité de Mont Joli.

### AVIS QUE LA GARANTIE EST DEVENUE EXECUTOIRE

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL donne par ces présentes avis selon les dispositions de la Section 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (1964 S.R.Q. chapitre 275 tel qu'amendé) que la garantie créée par acte de fiducie entre LES INDUSTRIES P.R.D. LITEE et LA COMPAGNIE TRUST ROYAL à titre de fiduciaire, passé devant le notaire John Howard Watson, le 16 août 1973 et enregistré à Montréal sous le numéro 2433910 est devenue exécutoire.

MONTREAL, ce 18e jour de novembre 1974.

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL  
Le fiduciaire  
Par: R.E. Francis

FALCONBRIDGE



DIVIDENDE numéro 117

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) par action, ainsi qu'un dividende supplémentaire de un dollar (\$1.00) par action, ont été déclarés par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payables en monnaie canadienne le 20 décembre 1974 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 6 décembre 1974.

Par ordre du Conseil  
G. T. N. Woodroffe  
Secrétaire

Toronto, Canada  
le 25 novembre 1974

### OCCASION D'AFFAIRES CAPITAL DEMANDE

Jeune compagnie de la région, se spécialisant dans la production de camions pour transport léger et vouée à un brillant avenir, recherche un ou des associés pour joindre ses cadres dont l'un devra prendre charge de la production. Contrats minimum assurés, excellente occasion pour qui veut se créer un bon placement. La compagnie a également une excellente opportunité immédiate d'expansion.

Investissement ne dépassant pas \$50,000, avec capital, actions ordinaires participatives et privilégiées.

Ecrire au Dépt 7032  
Le Soleil, Québec.

### ENTREPRENEURS en construction résidentielle

Compagnie lançant nouveau système de construction modulaire en FRP offre licence exclusive à un maximum de 10 entrepreneurs pour développements résidentiels dans le Québec-Métro et la Côte Nord.

Système exclusif portant garantie de 10 ans et offrant économie de 25 à 40% à l'achat par le consommateur. Capital requis de \$5,000 pour franchise. Comprendant droits exclusifs d'assemblage et vente, publicité conjointe par le manufacturier, etc...

Principe de construction approuvé et financement assuré.

Pour plus d'informations écrire au:

Dépt 7031, Le Soleil

Entrepreneurs sérieux seulement.

## Aide financière aux entreprises

JEUDI, 5 DÉCEMBRE

de 9h. a.m. à 5h. p.m.

LA MALBAIE - BAIE ST-PAUL

M. Gilles Lapierre

sera au

MOTEL CHEZ PIERRE

de

LA MALBAIE

Tél.: 665-3718

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant

BANQUE D'EXPANSION  
bei INDUSTRIELLE

925, chemin Saint-Louis, Québec, G1S 1C1, 681-6341.

ASSOCIE DEMANDE  
AVEC CAPITAL

pour commerce en expansion

628-6350

# Les pays exportateurs de sucre ont réédité le "coup du pétrole" et les prix ont grimpé de 300%

par Marc LESTAGE

Il faut prendre la menace d'une pénurie mondiale de sucre avec un grain de sel.

A bien y penser, il semble logique de croire que les pays exportateurs de sucre ont tout simplement réédité "le coup du pétrole" sur ce marché, depuis moins d'un an.

La situation se prêtait d'ailleurs bien au coup de force inspiré de la stratégie arabe:

— La plupart des pays industrialisés sont sous la complète dépendance du tiers-monde pour leur approvisionnement de sucre.

— La production des dernières campagnes a été faible et les inventaires mondiaux - sont réduits de moitié.

Sur le marché mondial, le prix du sucre vient d'atteindre un sommet sans

pareil, à \$75. du 100 livres. Il doit redescendre, mais jamais au niveau que l'on a connu il y a deux ans. C'est vrai pour le sucre comme pour le pétrole.

Une vingtaine de pays exportateurs de sucre ont d'ailleurs célébré leurs derniers succès (augmentation des prix de 300 pour cent) en créant l'Union des pays exportateurs de sucre, à la fin de la dernière semaine.

L'intention des partenaires ne fait aucun doute. M. Francisco Cano Escalante, président de la commission nationale mexicaine du sucre n'a pas caché ses intentions à la presse internationale: "Notre objectif est de coordonner l'avenir de la production de sucre et permettre aux pays producteurs de fixer leur prix au lieu de laisser ce soin aux acheteurs".

Dans une certaine mesure, les nouveaux riches du pétrole ont encouragé

cette initiative des producteurs de sucre. En se découvrant un goût nouveau pour ce produit de luxe, les pays producteurs de pétrole ont déséquilibré le marché mondial en puisant à même les inventaires du marché libre de sucre, depuis le début de 1974. La nouvelle demande a été pour beaucoup dans la compression de l'offre qui s'est généralisée au fil des mois.

Le monde

Par ailleurs, les inventaires de sucre dans le monde ont régressé de façon régulière. Il y a un an, les entreposages pouvaient satisfaire la consommation de 2 mois et demi. Aujourd'hui, les entreposages sont tout juste suffisants pour un mois. En pareil cas, les marchés mondiaux sont déréglés. La panique s'installe. Les prix grimpent. C'est exactement ce qui s'est produit.

La situation était pourtant facile à expliquer et sans danger réel si l'on

considère le sucre comme un aliment de luxe. Il est essentiel pour la santé, soit! On le retrouve cependant en quantité suffisante dans les aliments qui forment notre menu quotidien sans qu'il soit nécessaire d'en ajouter à la cuillerée dans le café, soulignent les nutritionnistes et diététiciens.

Les conditions difficiles des dernières récoltes permettent de croire que la mauvaise situation des stocks est passagère. La Russie exportait du sucre jusqu'en 1971. Depuis cette date, elle en importe à cause du piètre état de ses récoltes.

Les ouragans qui ont dévasté les Philippines ont également endommagé les dernières récoltes et forcé un arrêt des exportations. Ailleurs, dans le monde, de nouveaux marchés se sont ouverts. La Chine, par exemple, consomme de plus en plus de sucre.

Ces éléments combinés ont engen-

dré la panique. C'est cependant une production où "rien n'est perdu", selon la FAO.

Production

Dans le monde, la production totale atteint 82 millions de tonnes métriques (2,300 livres) en moyenne chaque année, depuis 1971. Cette production provient à 44 pour cent de la betterave et à 56 pour cent de la canne à sucre.

On ne note aucune différence de goût ou de composition dans les sucres extraits de la canne ou de la betterave à sucre. C'est pourquoi ces deux produits sont employés simultanément dans plusieurs raffineries.

Le gros de la production de betteraves provient de l'Europe de l'est. La Tchécoslovaquie, et la Russie sont les plus importants. La Pologne et les autres pays du bloc socialiste suivent de près. Les partenaires du Marché com-

mun européen sont presque auto suffisants.

Dans la production de sucre de canne, tous les pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale se retrouvent dans le groupe des exportateurs, de même que plusieurs pays d'Afrique du sud.

Environ 92 pour cent de toute la production totale de sucre est déjà engagée sous contrat d'exportation ou pour la consommation locale avant la récolte, dans le monde.

C'est donc environ 7 ou 8 millions de tonnes métriques de sucre qui sont spéculées sur le marché libre chaque année. Le principal poste de vente est situé à Londres. La bourse du sucre de New York transige un fort volume aussi. La bourse américaine est cependant soumise aux fluctuations de prix imposées par le marché londonien, de façon générale.

## Le Québec investit \$15 millions pour relever la raffinerie de Saint-Hilaire

La raffinerie de sucre de Saint-Hilaire a été créée en temps de guerre pour solutionner partiellement le problème de la rareté de sucre.

Après 30 ans, l'entreprise est toujours aussi désuète. Sa piètre condition justifie bien les investissements de \$15 millions que le gouvernement s'apprête à engager pour profiter au maximum du redressement du marché du sucre dans le monde.

Les investissements projetés doivent permettre de doubler la capacité de production de l'usine.

La production de sucre à partir de betteraves sucrières est une pratique très saisonnière. Cela tient au fait que les betteraves doivent être traitées dans un délai de moins de 110 jours après leur extraction du sol. Après quoi, elles deviennent inutilisables.

On a toujours rejeté le projet d'exploiter la raffinerie de Saint-Hilaire 12 mois par année en l'approvisionnant de sucre de canne importé et de betteraves.

L'usine ne peut donc fonctionner théoriquement plus de 115 jours. Elle embauche 95 ouvriers permanents et 300 ouvriers saisonniers, entre octobre et le début de février. Ses ouvriers permanents sont affectés aux réparations de l'équipement et à l'entretien en saison morte.

La capacité de traitement de l'usine est de 1,500 tonnes de betteraves par jour. Elle peut donc recevoir chaque année près de 170 millions de livres de betteraves.

Ironiquement, cette saison, alors que le prix du sucre atteint un nouveau sommet sur le marché mondial, la production de l'usine sera d'environ 50 pour cent de sa capacité.

C'est que la production de betteraves a été faible cette saison. 350 producteurs ont ensemencé 6,000 acres et livré un peu plus de 82,000 tonnes de betteraves. Il y a quelques années, par exemple en 1966, 1,100 producteurs ensemencèrent 11,000 acres et livraient le double de production.

Les prix d'alors étaient bas. Mais la raffinerie avait imposé des quotas de production et une partie de la récolte avait été laissée sur le champ.

Administration

Les opérations de la raffinerie n'étaient d'ailleurs pas rentables à cette époque. Cette situation découlait directement de la désuétude des lieux, selon certains rapports peu flatteurs pour l'ensemble industriel vieillot.

A cette époque, la Raffinerie de sucre produisait le sucre blanc fin et assurait sa propre commercialisation.

Ce sont ces deux opérations qui coulaient irrémédiablement la raffinerie dans des déficits consécutifs et toujours plus importants.

On le comprend facilement. La forme de gestion utilisée alors a de quoi faire dresser les cheveux de tout homme d'affaires quelque peu lucide.

Il suffit de rappeler que la Raffinerie emballait toute sa production en sac de 100 livres. Ces sacs étaient ensuite expédiés à Montréal, pour être entreposés. Au moment d'une vente (la raffinerie vend en gros), il fallait ramener de Montréal les sacs de 100 livres, payer une main-d'oeuvre supplémentaire pour éventrer ces sacs, charger le sucre en vrac dans un camion citerne pour finalement le livrer au client au prix du gros...

Redpath

C'est pour éviter cette manipulation excessive et fort onéreuse que les administrateurs actuels ont signé une entente de cinq ans avec la compagnie Redpath de Montréal, qui assure le dernier raffinage et la commercialisation de toute la production de sucre de Saint-Hilaire. Le contrat d'une durée de cinq ans en est à sa seconde année, cette saison.

Le conseil d'administration de la Raffinerie de sucre de Québec est

présidé par M. Gaétan Lussier, sous-ministre au ministère de l'Agriculture du Québec. Les autres administrateurs sont MM. Yvan Jacques, directeur-général de l'entreprise et depuis peu sous-ministre adjoint à l'Agriculture du Québec; Marcel Ostiguy, député de Verchères; Gilles Turcotte, directeur général de la Coopérative fédérée; V. P. Guerci, sous-ministre adjoint aux Finances du Québec et Benoit Beauregard, président de Québec Poultry.

La mission sociale de Redpath

L'entente intervenue entre Redpath et la Raffinerie prévoit la vente de toute la production de sucre raffiné à 94 pour cent au prix du marché au moment de la livraison entre les mois d'octobre et d'avril de chaque année. La compagnie Redpath diminue de ce prix une somme équivalente à environ \$2 du 100 livres pour couvrir ses propres frais de raffinage et de commercialisation.

Les relations sont au beau fixe entre les administrateurs de la raffinerie et Redpath.

C'est une situation d'ailleurs traditionnelle qui s'est perpétuée sous les derniers gouvernements.

La production de la raffinerie de Saint-Hilaire représente une infime portion du marché du sucre au Québec.

C'est là une situation qui rassure la compagnie Redpath. La Raffinerie de Saint-Hilaire n'est absolument pas perçue comme un compétiteur par ce groupe.

Il n'y a d'ailleurs pas tellement d'intérêt à ce que les deux groupes se livrent concurrence et le vice-président chargé de l'administration, M. J.H. Magee le rappelle d'ailleurs en des termes bien précis au ministre Normand Toupin dans une lettre datant de quelques années.

M. Magee faisait alors valoir au ministre de l'Agriculture qu'une association entre la Raffinerie et Redpath était des plus souhaitables "pour en arriver à respecter à la fois les besoins agricoles de la région de Saint-Hyacinthe et le désir d'utilisation d'une main-d'oeuvre locale, tout en ne forçant pas des mises à pied intempestives dans notre raffinerie de Montréal".



La raffinerie de sucre de Saint-Hilaire a été créée par le gouvernement du Québec, sous Adélar Godbout, en 1942. C'était un moyen d'accroître la production agricole de la province et d'augmenter la production intérieure de sucre. L'usine est devenue rentable 30 ans plus tard, en 1973-74...

## La dépendance complète du Canada vis-à-vis du marché libre du sucre: un jeu dangereux

Le Canada occupe une position fragile sur le marché mondial du sucre.

Notre pays est le seul, avec le Japon et quelques petits pays isolés de l'Afrique du Sud, à ne disposer d'aucune politique nationale du sucre.

Cette situation place le Canada en complète dépendance vis-à-vis de la production mondiale de sucre.

C'est là à jouer un jeu bien dangereux alors que les prévisions des récoltes sont mauvaises et que tous les autres pays consommateurs de sucre du monde se sont assurés l'utilisation de 93 pour cent de la production mondiale de sucre par voie d'ententes commerciales.

Il faut reconnaître cependant que cette situation a joué en faveur du Canada, depuis près de 10 ans. Le bas

prix du sucre et son abondance dans le monde rendaient facile les négociations avec les pays exportateurs. Le jeu est tout autre maintenant.

Il ne faut donc pas se surprendre que les prix à la consommation aient augmenté plus rapidement ici que dans la plupart des autres pays du monde, depuis moins d'un an.

Le consommateur canadien doit déboursier aujourd'hui environ \$70 pour 100 livres de sucre. C'est 300 pour cent de plus qu'il y a un an.

La situation du Japon est également pénible bien que son statut de second plus important importateur de sucre du monde après les Etats-Unis les assure une bonne force de négociation en période trouble.

Régie du sucre

Un porte-parole du ministre de l'Agriculture, M. Eugène Wheelan, indiquait à la fin de la semaine dernière que le projet de "loi permettant de créer une Régie du sucre au Canada est à l'étude".

C'est un bien faible espoir pour tous ceux qui croient en la nécessité absolue d'établir une Régie canadienne du sucre afin de négocier des contrats d'approvisionnement de sucre avec les exportateurs plutôt que de se maintenir en état de dépendance étroite du marché spéculatif.

Production

Le Canada ne produit que 12 pour cent de toute sa consommation de sucre. Les accords intervenus dans le cadre des négociations du GATT (accord international visant à réduire les tarifs entre les pays) autorisent le Canada à satisfaire localement 25 pour cent de ses besoins de consommation de sucre. Cette entente place le Canada dans l'obligation d'importer au moins 75 pour cent de sa consommation de sucre. Ce n'est pas, somme toute, un engagement pénible si l'on considère que la production locale pourrait doubler sans que le Canada manque à son accord.

L'ouest

Ce sont les provinces de l'ouest qui produisent la plus grande part de la

betterave sucrière canadienne. La compagnie BC Sugar impose une autorité presque complète sur la production et la commercialisation du sucre dans les quatre provinces à l'ouest du Canada.

En Colombie-Britannique, BC Sugar exploite une usine alimentée de canne sur le marché de l'importation. Cette entreprise gère également deux usines de raffinage de la betterave en Alberta et une au Manitoba. Il n'en existe aucune en Saskatchewan. De façon générale, on peut prétendre que ces quatre provinces se suffisent. Pour le moins, ont-ils organisé leur approvisionnement de façon autonome.

En Ontario, il y avait au début des années 60 deux raffineries administrées par Redpath. Elles ont été fermées pour des raisons économiques. La production de la betterave sucrière est disparue du même coup dans tout le sud de l'Ontario.

Dans les Maritimes, le gros des approvisionnements est effectué par l'intermédiaire de quelques raffineries approvisionnées de sucre de canne sur le marché de l'importation.

## Il faudra peut-être quadrupler la production de betteraves sucrières

Il faudra multiplier la production de betteraves sucrières par quatre dans la région de Saint-Hilaire si le gouvernement entend réaliser son projet d'expansion de la raffinerie.

C'est là une mission que les producteurs ne demandent pas mieux que de réaliser à condition d'obtenir un prix satisfaisant pour leur production.

Depuis 1944, première année d'opération de la raffinerie, et jusqu'en 1972, les producteurs ont reçu en moyenne \$15 la tonne pour leurs betteraves.

L'an dernier, grâce à l'évolution du marché mondial, ils ont reçu environ \$20 la tonne. Cette année, ça sera encore plus. Un rapide calcul à partir du tableau apparaissant sur les contrats-types des producteurs permet d'évaluer à environ \$40 la tonne le prix payé pour la récolte 1974.

C'est beaucoup d'argent. Les producteurs auraient tort de s'en plaindre. Ils craignent cependant que la situation dure trop peu longtemps, selon un porte-parole de l'UPA.

D'ailleurs, M. Jean Overbeck, le président du Syndicat des producteurs de betteraves à sucre du Québec (UPA), a déjà dénoncé publiquement en présence des administrateurs de la raffinerie le mode de calcul utilisé pour payer les producteurs.

Sur une base de \$13 minimum le 100 livres de sucre payé à Montréal à la raffinerie, ils touchent \$8.35. Si le prix est supérieur, ils reçoivent 25 cents par \$1 payé en supplément à la raffinerie de Saint-Hilaire.

Il s'agit donc d'une échelle décroissante. La part payée au producteur diminue au même rythme que la part de la raffinerie augmente lorsque le prix du sucre est à la hausse sur le marché mondial. A titre d'exemple: Si la raffinerie reçoit \$13 pour son sucre, elle paie \$8.35 au producteur, soit 65 pour cent. Quand la raffinerie touche \$40, au prix du marché, la part du producteur n'est plus que de \$15.20, soit 35 pour cent du prix total.

C'est cette lacune que les producteurs ont l'intention de faire corriger à

leur avantage lors des prochaines négociations qui débiteront bientôt.

Production

Il ne fait aucun doute, selon les producteurs, que la production de betterave sucrière pourrait passer de 80,000 à 350,000 tonnes si ils obtiennent un prix satisfaisant.

La région périphérique de Saint-Hilaire se prête magnifiquement bien à cette culture.

La production de 350,000 tonnes de betteraves par an nécessiterait une production massive sur environ 25,000 acres par campagne. En 1974, on a cultivé 6000 acres.

La betterave est produite en rotation avec d'autres cultures (légumes, pois, blé d'inde etc.) sur une base de quatre ans. C'est une technique qui donne de bons résultats puisque la production de la betterave sucrière enrichit le sol. Cette situation tient au fait que la longue racine de la betterave sucrière pénètre 6 pieds sous terre. Au moment de la cueillette, la racine reste en terre et sa forte teneur en azote contribue à l'enrichissement du sol.



Georges Dauville a 62 ans. Il brouette des betteraves chaque automne à la raffinerie de sucre du Québec, depuis 12 ans. Cet hiver, pour la première fois, il sera en chômage avant les Fêtes. L'usine n'aura fonctionné que 55 jours cette année. Normalement, elle devrait être en production plus de 110 jours, soit jusqu'après les Fêtes.



## L'Hydro-Québec retarde à nouveau son emprunt sur le marché américain

par Marcel BOUTIN

La décision de l'Hydro-Québec de retarder de nouveau son émission de \$150 millions sur le marché américain découle de plusieurs facteurs, qui échappent à la volonté de la société d'Etat, indique-t-on dans les milieux financiers.

L'Hydro-Québec attendra au mois de janvier pour le lancement de son émission. Les conditions actuelles du marché, notamment les inventaires considérables aux mains des courtiers, expliquent la décision de l'Hydro.

La vente des titres, prévue pour le 26 novembre, avait d'abord été retardée au 5 décembre, face au bouleversement causé par le retrait inattendu de l'émission de \$600 millions de débetures et de billets de l'American Telephone & Telegraph.

Rappelons que le geste de l'American Telephone a suivi la poursuite intentée contre la compagnie par le gouvernement de Washington aux termes de la loi

## Le monde de la finance

antitrust. Les courtiers ont signalé que le marché a été fort ébranlé par la décision de l'A. T. & T. d'autant plus que le retrait de l'émission a été décidé après la fixation des prix, alors que l'étape des négociations et de la vente de certains titres avait déjà été franchie.

### L'HYDRO EN MESURE D'ATTENDRE

La décision de l'Hydro de retarder son emprunt n'aura aucune répercussion fâcheuse sur les affaires de la société d'Etat, a expliqué M. Georges Lafond, le trésorier de l'entreprise. Celle-ci n'a pas besoin de fonds immédiatement et peut très facilement attendre des jours meilleurs, a déclaré M. Lafond.

D'ailleurs, l'emprunt reporté s'inscrit dans le cadre du programme d'émissions de 1975. Si le prospectus préliminaire relatif à cette émission a été déposé plus tôt, c'est que l'Hydro voulait tout simplement profiter d'un marché qui semblait alors propice.

### GESTE INATTENDU

Personne ne pouvait prévoir la portée de la décision de Washington de poursuivre l'American Telephone, a déclaré un courtier. Le retrait de l'emprunt de cette société a provoqué un bref raffermissement du marché, mais celui-ci a été vite submergé par une avalanche de nouvelles émissions qui s'ajoutent au volume considérable d'emprunts non encore vendus. L'annonce par l'A. T. & T. qu'elle reviendra sur le marché avec une émission modifiée au début de 1975, a anéanti l'espoir d'un rétablissement durable des cours.

Les courtiers ont eu fort à faire pour réduire les stocks d'obligations non vendus. Dans plusieurs cas, les prix des titres ont été abaissés sensiblement, autant pour les nouvelles émissions que pour les obligations existantes. On évalue à \$280 millions les stocks d'obligations industrielles non vendues et à quelque \$2,4 milliards la somme des émissions non impossibles qui demeurent sur les tablettes des courtiers.

## Expansion de la Fonderie de Thetford

THETFORD MINES — La Fonderie de Thetford (1969) Inc. vient d'entreprendre un projet d'expansion de \$330,000 qui aura pour effet de doubler son personnel et d'augmenter sa production de 150 p.c.

Pour réaliser ce projet, les propriétaires, MM. Jacques Paquet et Pierre Roberge, recevront une subvention de \$65,000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et bénéficieront d'un prêt consenti par la Société de développement industriel du Québec.

Le projet prévoit l'agrandissement de l'usine, l'installation de nouvelles machines et l'addition d'un four de fusion.

Actuellement, l'industrie fournit du travail à une vingtaine d'hommes.

### L'actif de la BCN atteint \$4,1 milliards

MONTREAL (PC) — La Banque canadienne nationale a révélé que sa 100e année financière s'est terminée le 31 octobre avec un actif total de \$4,125,888,252, ce qui représentait une augmentation de 24,9 pour cent par rapport à la fin de l'année financière précédente.

Le solde de revenus de la Banque au 31 octobre 1974 s'établissait à \$37,017,374, comparativement à \$34,284,399 un an plus tôt.

Les profits nets du dernier exercice ont été de \$12,968,506, soit \$1,86 par action, en comparaison de \$12,473,399, ou \$1,78 par action, l'année précédente.

Le volume des prêts de la BCN est passé, au cours de l'exercice, de \$2,199,223,716 à \$2,772,001,807.

Les fonds en dépôt atteignaient, au 31 octobre cette année, \$3,824,982,327, une forte hausse par rapport à l'an passé.

### ATCO Industries a triplé ses profits

Les bénéfices nets du Groupe

de compagnies ATCO, pour les six mois terminés le 30 septembre 1974, se sont élevés à \$7,541,000, soit \$2,89 par action, sur un revenu total de \$87,316,000. Les résultats comparables pour la même période de l'an dernier ont été de \$2,671,000, soit \$1,04 par action, sur des revenus totaux de \$51,778,000.

Les immobilisations des six premiers mois de 1974 ont totalisé \$8,300,000, dont \$7,120,000 ont été réinvestis dans la flotte de location industrielle.

### Casavant Frères Ltée déclare un profit

Le dynamisme du marché de l'orgue s'est maintenu au cours de l'année terminée le 31 août 1974, permettant à Casavant Frères Ltée d'accroître ses ventes à \$2,302,216, en comparaison de \$1,780,418 durant l'exercice précédent.

A la division des produits de bois, les ventes, limitées par la capacité de production, se sont cependant accrues de près de 20 pour cent, passant de \$1,632,533, en 1972-1973, à \$1,976,012 durant le dernier exercice.

Le résultat d'exploitation du dernier exercice s'est soldé par un profit net avant impôt de \$82,134, en comparaison d'une perte de \$78,234 durant l'exercice précédent.

Le profit après impôt a été de \$61,804 cette année, comparativement à une perte de \$62,895 un an plus tôt.

### Baisse des bénéfices du Groupe Prenor Ltée

Les bénéfices nets du Groupe Prenor Ltée pour les neuf mois terminés le 30 septembre se sont élevés à \$170,237, comparativement à \$212,335 durant les neuf premiers mois de 1973.

Malgré une avance de 15 pour cent des revenus bruts sur ceux de l'année dernière à la même époque (\$23,543,181 contre \$20,210,205), les revenus nets ont accusé une légère baisse.

### La Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain



M. YVAN THIBAUT

Monsieur Pierre Tremblay, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain, annonce la nomination de monsieur Yvan Thibault au poste de directeur des services administratifs. Monsieur Thibault apporte à cet organisme l'expérience de sa participation active à plusieurs groupements socio-économiques et culturels en plus de ses qualités d'administrateur. (ANN.)

### Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est resté inchangé, soit à \$0,98 21-25 hier à Montréal et la livre sterling a baissé de 1-10 de cent à \$2,29 7-10.

### L'indice DJ clôture sous 600

NEW YORK (AFP-AP) — Nouvelle chute des cours hier, à Wall Street, où l'indice des valeurs industrielles, en baisse de plus de six points à la clôture, a terminé la journée en-dessous de la barre des 600 points, comme il l'avait déjà fait début octobre.

L'activité, toujours modérée, s'est cependant quelque peu accrue par rapport à la veille.

L'indice Dow Jones a cédé 6,41 points à 596,61 et le virement a été de 13,620,000 actions.

MONTREAL (PC) — Les prix ont fléchi et l'activité a été faible hier, à la Bourse de Montréal.

Le virement a été de 898,900 actions, contre 835,200 actions la veille.

Tous les compartiments ont été à la baisse.

Les valeurs industrielles ont reculé de 2,58 à 152,36.

TORONTO (PC) — Les valeurs aurifères ont fait un plongeon hier, à la Bourse de Toronto à la suite d'une nouvelle selon laquelle les Etats-Unis projettent de commencer à vendre de l'or l'an prochain.

D'autres valeurs ont également reculé de façon considérable hier, à Toronto.

### FORD CANADA



William G. Wilson Dennis A. H. Snowdon

M. William L. Hawkins, vice-président et directeur général de Ford Canada, annonce la nomination de Messieurs William G. Wilson et Dennis A. H. Snowdon aux postes respectifs de directeur général du service des pièces et de l'entretien et directeur général des ventes. Natif d'Ontario, M. Wilson, 49 ans, est entré au service de la compagnie en 1950. Il est maintenant responsable, au niveau national, du service des pièces et de l'entretien et des programmes de relations publiques. Natif d'Ottawa, M. Snowdon, 44 ans, est entré au service de la compagnie en 1952. Il sera responsable de tout ce qui a trait aux ventes d'automobiles et de camions dans tous les bureaux de vente régionaux du Canada. Messieurs Wilson et Snowdon ont leur bureau au siège social de Ford Canada à Oakville, Ontario. (ANN.)

### Marché des obligations

TORONTO (PC) — L'activité a été faible hier, sur le marché canadien des obligations, les obligations industrielles sont restées pour la plupart inchangées et les autres obligations ont fléchi un peu.

Le court terme a perdu une dizaine de cents, le moyen et le long terme ont reculé d'environ un quart de point et il en est de même des obligations des provinces.

### Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 91,5; coloré, 91,8.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs, 52,5 à 56; procédé par rouleur, No 1, 54; pour nourrissage, en sacs, rouleur et vaporisation, 42 à 43.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleur 47,5 à 58,5; pour nourrissage, 41 à 43. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$13,35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleur, 7 3-4 à 9; procédé par vaporisation, 16; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25,5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 78,8; A-gros, 75,5; A-moyens, 71,5; A-petits, 62,3.

Prix de gros aux distributeurs alimentaires par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 76; A-gros, 73; A-moyens, 69; A-petits, 59; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles; Québec, blanches No 1, \$1,90 à \$2,00 les 50 lbs; N-B, blanches, \$2,00 à \$2,15 les 50 lbs.

### NOMINATION CHEZ STEINBERG



M. Malcolm N. MacIver

M. Mel Dobrin, président de Steinberg Limitée, annonce la nomination de M. Malcolm N. MacIver au poste de vice-président, relations du travail. Au moment de sa nomination, M. MacIver occupait le poste de directeur du service des Relations ouvrières. Il compte près de 15 années de service chez Steinberg. Sa promotion constitue une progression logique par rapport au poste qu'il détenait et vient confirmer la place prépondérante que les relations du travail prennent ainsi que l'attention que la compagnie accorde à ce secteur. (ANN.)

### Baisse des cours

LONDRES (PC) — Les cours indiquaient une tendance à la baisse, hier, à la Bourse de Londres, mais l'activité était légère.

L'indice du Financial Times a perdu 2 points, et atteignait 163,9 à la mi-temps.

# VENTE DE STEREO ET TELECOULEURS bas prix jamais vus



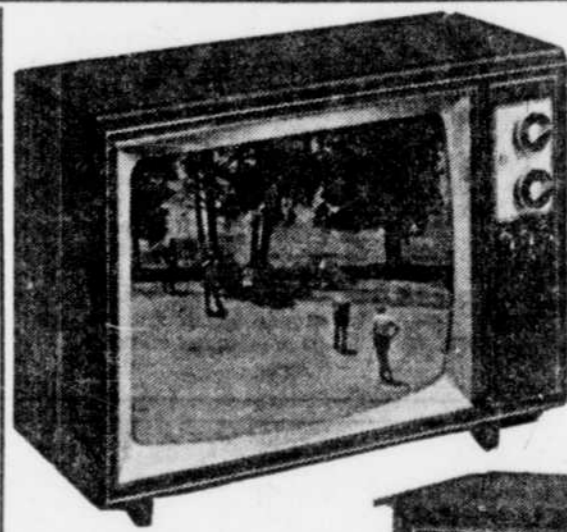
### CONSOLE AM/FM/MPX

Stéréo avec reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo

Amplificateur AM/FM/AFC/MPX stéréo

- Reproducteur de cartouches à 8 pistes monté sur le côté.
- Cabinet fabriqué en somptueux noyer plaqué avec panneaux moulés à l'avant.

\$249<sup>00</sup>



### TELECOULEUR

19"

\$299<sup>00</sup>

Style méditerranéen sur roulettes, chêne, Electrohome.

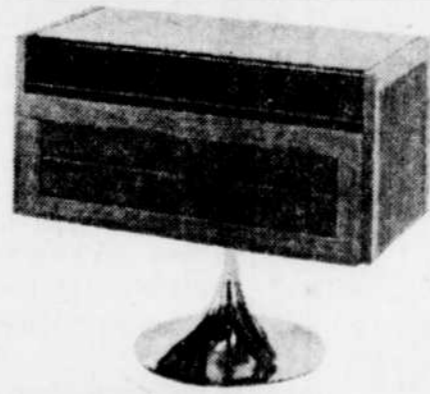
\$595<sup>00</sup>

AUSSI MODELES Colonial et provincial français. A prix anti-inflation.



### TELECOULEUR

Tampico 26"



### STEREO AVEC RADIO AM/FM

SPECIAL \$129<sup>00</sup>



### PHONO AUTOMATIQUE PORTATIF

STEREO COMPATIBLE  
Prix suggéré: \$54.50  
SPECIAL \$39<sup>00</sup>



### CONSOLETTA STEREO AM/FM/MPX

Avec reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo

- Circuit entièrement transistorisé, muni de 40 dispositifs "Solid State"
- Prises pour écouteurs stéréo haut-parleurs supplémentaires
- Reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo, complet avec pré-amplificateur inclus
- Table de luxe BSR automatique à 4 vitesses avec leviers.

Valeur de \$269.00  
SPECIAL  
\$199<sup>00</sup>



### CONSOLE AM/FM/MPX STEREO

avec reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo 60" long

- Amplificateur AM/FM/MPX stéréo
- Circuit entièrement transistorisé muni de 40 dispositifs "Solid State"
- Reproducteur de cartouches 8 pistes monté sur le côté
- Cabinet en somptueux noyer plaqué avec panneaux moulés à l'avant.

Valeur de \$429.00  
SPECIAL  
\$295<sup>00</sup>

# glemieux

15 RUE ST-LOUIS, LEVIS - 837-8821



Hôpital incendié

Un pompier examine les débris d'une des chambres qui ont été la proie des flammes, dans la nuit de lundi à hier, à l'hôpital Sac-Osage, à Osceola, au Missouri. Le sinistre a fait huit victimes. Cet édifice ne datait que de novembre 1969.

## Il reste à trouver le moyen de vérifier les limitations Salt

WASHINGTON (AFP) — Un haut fonctionnaire du département d'Etat a déclaré hier que, après l'accord de principe sur la limitation des armes stratégiques réalisé à Vladivostok, le problème principal au cours des prochains mois allait porter sur les moyens de vérification des limitations prévues.

Il a cependant exprimé un relatif optimisme quant aux chances de voir les Soviétiques accepter la méthode proposée par les Américains à Vladivostok: celle qui consisterait à classer comme fusée à ogives multiples et indépendantes (MIRV) tous les missiles soviétiques de type "SS-17, 18, 19". Les vérifications, selon lui, pourraient alors s'effectuer par les satellites d'observation capables de détecter les transformations des silos "conventionnels" en silos modernisés capables d'abriter ce type d'engins.

On sait que l'accord de Vladivostok a limité à 2.400 jusqu'en 1985 pour les deux superpuissances le nombre de missiles et de bombardiers lourds, dont 1.320 peuvent être des fusées "MIRV".

Le haut fonctionnaire a insisté, comme l'avait fait la veille le président Gerald Ford, sur les avantages, du point de vue américain, des plafonds fixés à Vladivostok, prévenant selon lui, une course aux armements qui n'aurait profité à aucun des deux grands, et certainement pas aux Etats-Unis.

Selon lui, les estimations les plus modestes des services de renseignements préoyaient que, faute d'un tel accord, l'Urss accroîtrait dans des proportions bien supérieures à la parité fixée son potentiel nucléaire au cours des dix prochaines années.

Il a d'autre part affirmé que l'un des principaux mérites

### Chaleur intense à l'intérieur de Jupiter

MOUNTAIN VIEW, Californie (Reuter) — L'intérieur de Jupiter est quatre fois plus chaud que la surface du Soleil et la planète donne environ deux fois et demie plus de chaleur qu'elle n'en reçoit du Soleil, déclarent les porte-parole de la "NASA" grâce aux renseignements transmis par "Pioneer-11".

Jupiter, la plus grosse planète du système solaire, a sans doute conservé une chaleur interne extrêmement élevée depuis sa création, comme le prouverait le fait que les températures sont les mêmes sur sa face éclairée et sa face obscure (jour et nuit).

La sonde spatiale était devenue, hier matin, l'objet le plus rapide jamais construit par l'homme en passant à 172.000 kilomètres-heure (103.000 milles) à 42.000 kilomètres (25.000 milles) de Jupiter, en direction de Saturne.

Les autres informations envoyées par "Pioneer-11" confirment que la planète est surtout composée d'hydrogène liquide. Elle n'a pas de surface solide mais pourrait avoir un petit noyau dur de forte densité.

La sonde de 285 kilos a également envoyé des photos de télévision de Callisto, la lune jovienne la plus susceptible d'offrir un site d'atterrissage à des cosmonautes.

# La Grande-Bretagne renonce à ses derniers avant-postes militaires

LONDRES (d'après AFP et PA) — La Grande-Bretagne a décidé de renoncer, immédiatement ou à terme, aux derniers avant-postes militaires de l'empire britannique pour des raisons d'économie, tout en sauvegardant la plupart de ses obligations à l'égard de l'Otan.

C'est ce qu'a annoncé hier aux Communes le ministre de la Défense, M. Roy Mason, qui a fait savoir qu'au cours des dix prochaines années, les dépenses consacrées à la défense seront progressivement réduites à 4,5 pour cent du produit national brut au lieu de 5,5 pour cent actuellement.

Ces mesures, dans leur ensemble, devraient permettre au Royaume-Uni de réaliser, pendant la prochaine décennie, des économies de l'ordre de 11,2 milliards de dollars.

A l'exception de Hong Kong, où elle maintiendra des forces réduites, la Grande-Bretagne renonce effectivement à toute présence militaire à l'est de Suez. Ce sont les Etats-Unis qui, en effet, se chargeront de l'expansion de la base aéronavale conjointe de l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien. La Grande-Bretagne renoncera, en outre

à la base de Simonstown (Afrique du Sud), qui assurait la défense de la route maritime du Cap.

A terme, le Royaume-Uni retirera ses forces de Malte (en 1979) et probablement de Chypre, où elles seront dès maintenant réduites.

Le ministre de la Défense a tenu à souligner que le gouvernement britannique n'entendait pas réduire ses forces stationnées en Allemagne — l'armée britannique du Rhin — avant un accord sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe. Il a ajouté que le gouvernement fera connaître, au début de l'année prochaine, ses décisions détaillées et les modalités d'application des réductions envisagées dans la mesure où elles affectent l'Otan, après consultations avec les alliés de la Grande-Bretagne.

Les compressions des dépenses militaires envisagées affecteront les trois armes de la manière suivante:

1— Royal Navy: le nombre de ses frégates et destroyers sera diminué d'un septième, celui des sous-marins conventionnels d'un quart. Celui des

navires de surface d'appui, d'un tiers. Toutefois, le programme de construction de sous-marins nucléaires ne sera pas modifié.

2— Armée de terre: renoncera à certains projets comme le véhicule de reconnaissance Vixie et les roquettes à longue portée R.S. 80.

3— R.A.F.: le nombre des avions de transport sera progressivement réduit de moitié et celui des hélicoptères d'un quart. Le programme de construction de l'avion à rôles multiples MRCA sera poursuivi, mais le nombre d'appareils produits "pourrait être réduit".

M. Roy Mason a annoncé qu'en ce qui concerne l'Otan,

la Grande-Bretagne entendait discuter avec ses alliés une réduction de sa contribution à la défense de la mer Méditerranée et une limitation des forces spéciales britanniques de renfort affectées à l'alliance depuis 1968.

La Grande-Bretagne, a précisé le ministre de la Défense, souhaite maintenir telle quelle sa contribution terrestre et aérienne au "commandement allié de la force européenne mobile" mais envisage de limiter ses "forces spéciales de renfort" affectées à l'alliance à une brigade aéroportée et un commando de marines.

Ces deux unités, avec les éléments nécessaires d'ac-

compagnement naval et aérien, seraient affectées à la région centrale du flanc nord de l'Otan en compagnie du groupe de commando spécialement entraîné et équipé en vue des conditions de combat dans la région arctique.

Le ministre sud-africain de la Défense, M. Pieter Botha, a déclaré hier soir qu'il était prêt à discuter de l'Accord de Simonstown avec les Britanniques, mais il a réagi franchement aux déclarations de son homologue britannique, M. Roy Mason, selon lesquelles Londres envisage d'ouvrir des négociations avec l'Afrique du Sud pour réviser l'accord, probablement pour le dénoncer.

fonctionnaire a souligné que le chiffre même des fusées permises n'était pas primordial, l'essentiel étant le fait même qu'un plafond soit fixé.

De source américaine, on indique qu'au cours de la première réunion de Vladivostok, M. Brejnev était assisté de deux généraux soviétiques. Ceux-ci n'auraient pas assisté aux conversations suivantes à la demande des Américains. On pense également que le secrétaire général du PC soviétique est venu à Vladivostok muni de directives générales de ses collègues et qu'il a pu en référer à certains d'entre eux à Moscou avant de tomber d'accord sur la parité du nombre des fusées. L'une des concessions faites par M. Brejnev, par rapport aux positions qu'il avait défendues lors de ses conversations de Moscou en octobre dernier avec M. Kissinger, a consisté à ne pas inclure dans le potentiel américain les équipements nucléaires se trouvant en Europe occidentale, ainsi que les engins britanniques et français, indique-t-on enfin.

Cette proposition, qui se concrétisera par une prise de participation de l'industrie européenne dans le programme de construction, a été formulée publiquement à un moment où l'heure de la décision approche pour les quatre pays.

Théoriquement, ceux-ci doivent faire connaître leur position à la mi-janvier après avoir étudié un rapport d'experts. D'ici-là, l'armée de l'air américaine aura décidé

également quel appareil elle choisit, du YF-16 de la "General Dynamic" et ou YF-17 de la "Northrop".

Les quatre veulent acheter 350 appareils pour remplacer le F-104 démodé et mal adapté à la défense européenne.

Les Américains qui doivent commander également 650 appareils, comptent en fait que le marché portera sur environ 3.000 avions, si l'on tient compte d'achats possibles par Israël, l'Iran et le Japon.

En rendant public l'offre américaine, le Pentagone a souligné que les quatre pays pourraient récupérer environ 80 pour cent du coût des appareils grâce à leur participation à la production.

## Nouvelle surenchère dans le "contrat du siècle"

WASHINGTON (AP) — Le département de la Défense a déclaré hier, que l'industrie européenne obtiendrait pour près de deux milliards de dollars de contrats si le Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège optaient pour un avion américain à la place du "Mirage F-1".

Le haut fonctionnaire a souligné que le chiffre même des fusées permises n'était pas primordial, l'essentiel étant le fait même qu'un plafond soit fixé.

Théoriquement, ceux-ci doivent faire connaître leur position à la mi-janvier après avoir étudié un rapport d'experts. D'ici-là, l'armée de l'air américaine aura décidé

# Communiquez avec nous. Nous communiquerons avec Chicoutimi, Chicago ou Copenhague.

Communiquez avec le bureau de location Tilden le plus près de chez-vous, et nous vous réserverons une voiture dans la plupart des villes du monde.

Tilden ou ses affiliés vous garantissent une voiture dans la plupart des endroits où vous voulez aller.

Donc, quand vous partez en voyage, laissez-nous faire les réservations pour vous. Appelez le bureau de location Tilden le plus près de chez-vous pour louer une voiture dans les coins les plus reculés du monde.

Au Canada, Tilden se fera un plaisir de vous louer une Chevelle Malibu ou autre voiture de qualité.

Au Canada c'est **TILDEN** Auto-location



Mercant en vente la Chevelle Malibu et autres voitures de qualité. Siège social: 1485 rue Stanley, Montréal. Aux Etats-Unis, nous sommes affiliés à National Car Rental.

Pour toutes réservations au Canada ou à travers le monde, composer 692-3898



## PAPIER PEINT

enduit vinyle  
encollé, lavable

Vaste choix de motifs et de couleurs. Papier peint de qualité, résistant aux taches et lavable pour une belle apparence durable.

# 5<sup>58</sup>

rouleau double





## Fiesta

PEINTURE

Peinture Fiesta d'excellente qualité

Notre peinture la plus populaire! Choix de plusieurs finis pour embellir et protéger votre foyer pendant des années. 1.300 couleurs au choix. Faites provision maintenant à ce bas prix.

Latex d'intérieur

Pour murs et plafonds. A prix de bois! Prix courants Woolco, gal., 8,99; pin, 2,99

Alkyde ou latex semi-lustré

Pour murs, plafonds et boiserie. Prix courants Woolco, gal., 11,97 - 12,97; pin, 3,49 - 3,69

Email à planchers

Alkyde ou latex. Prix courants Woolco gal., 12,97; pin, 3,69

Les contenants des bases à colorer ne sont pas remplis à capacité afin de permettre l'addition du colorant.



## Fiesta

émail en aérosol

BANGER

Email à vaporiser

Vaste choix de couleurs y compris des tons métalliques, couleurs modernes et des teintes fluorescentes. Contenant de 14 oz. Profitez sans tarder de ce bas prix exceptionnel!

# 1<sup>19</sup>

contenant 14 oz

## MATÉRIEL D'ARTISTE REEVES

L'artiste débutant ou professionnel appréciera ce matériel de haute qualité par Reeves. Woolco offre un grand choix de: panneaux canevassés, peintures à l'huile, acrylique, aquarelle, pinceaux, tablettes à croquis, chevalets... tous à bas prix remarquables. Visitez le rayon de la peinture et du papier peint Woolco dès aujourd'hui pour toutes vos fournitures de dessin et peinture. A noter: nous vous offrons aujourd'hui des ensembles de peinture acrylique no 800 ou à l'huile no 700 par Reeves au prix spécial de

# 7<sup>98</sup>

ch.

## Craft Master

...La solution parfaite aux problèmes de cadeaux de Noël! Faites votre choix parmi l'unique et grande collection d'ensembles de peintures par numéros... vous y trouverez un nombre incalculable de sujets pour plaire à toutes les personnes sur votre liste-cadeaux de Noël! Visitez notre rayon de la peinture et du papier peint dès aujourd'hui... vous aurez tôt fait de constater que tous nos nécessaires de peintures par numéros... de la fameuse série "Galerie 1" à celle tout aussi attrayante "Super Craft Master" sont offerts à bas prix remarquables.

MAGASINS A RAYONS



**GIFFARD**  
Galeries Ste-Anne  
2960, boul. Ste-Anne

**LEVIS**  
Galeries Chagnon  
Rond-Point de Levis

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE!

**SATISFACTION GARANTIE**

(CHANGI) OU ARGENT RIMIS

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI, MARDI, MERCREDI, 9h a.m. à 6h p.m. - JEUDI, VENDREDI, 9h a.m. à 9h p.m. - SAMEDI, 9h a.m. à 5h p.m.

## Amine accuse les musulmans

**KAMPALA (Reuter) — Le président Idi Amine, chef de son conseiller détourne des filles mineures**

LONDRES (AP) — Un des proches conseillers économiques du président Idi Amine Dada, M. Henry Rugasira, 28 ans, a comparu hier devant un tribunal londonien pour outrage à la pudeur et détournement de deux mineures.

M. Rugasira, directeur du Bureau économique ougandais à Londres, a été accusé d'avoir eu des rapports sexuels illégaux dans un hôtel de la capitale britannique avec des jeunes filles âgées de 14 et 16 ans.

Il a été remis en liberté provisoire après avoir versé une forte caution, mais a été déssaisi de son passeport jusqu'à la conclusion du procès.

L'Etat ougandais a menacé hier de limoger les trois cents membres du Conseil suprême musulman d'Ouganda reprochant à certains de préférer les petites amies et les grosses voitures à l'Islam.

Il envisage même de remplacer le conseil qui régit tous les aspects de l'Islam en Ouganda, par des non-musulmans: catholiques, protestants ou orthodoxes.

Le président Amine reproche notamment aux membres du conseil la manière dont ils organisent cette année le pèlerinage à La Mecque. Il affirme que les avions devant transporter 160 pèlerins chacun dans la Ville Sainte n'emporteront en fait qu'un nombre moins élevé de passagers.

Les dirigeants du conseil "sont uniquement intéressés par l'acquisition de richesses, comme des voitures luxueuses, la construction de maisons pour leurs maîtresses et par des salaires importants, au lieu d'accomplir le service de Dieu", a-t-il ajouté.

## AVIS LEGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

### Avis de Cession Générale

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 novembre 1974 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Camera Technic Co. Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec le quatorzième jour de novembre 1974, sous le numéro 794223 ce vingt-cinquième jour de novembre 1974.

La Banque Toronto-Dominion

### AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

PRENEZ AVIS que la compagnie GINGRAS, REID, GAUDREAU INC. demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Cooperatives la permission d'abandonner sa chartre. Montréal, ce 29ème jour de novembre 1974.

Paul Martel, avocat, Procureur de la compagnie.

### VILLE DE HAUTERIVE PROVINCE DE QUEBEC CANADA

Des soumissions seront reçues au Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 1060 boulevard Joliet, Hauterive, jusqu'à 15:00 heures le 19 décembre 1974 pour:

— La fourniture d'une génératrice d'urgence de 25 kilowatts. Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumission, plans, devis et cahiers des charges, soit des ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard, Letendre & Associés, 8790 Avenue du Parc, Montréal 354, H2N 1Y8, téléphone 384-6410, ou soit à l'Hôtel de Ville de Hauterive, 625 boulevard Lafliche, Hauterive, moyennant le dépôt de \$20 en argent ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Hauterive. Ce dépôt n'est pas remboursable.

Chaque soumission devra être accompagnée soit d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à chartre et payable à la ville de Hauterive ou d'un bon de cautionnement, le tout pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Hauterive ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Gilbert Martel, sec. des, 625, boulevard Lafliche, Hauterive, P.Q.

HAUTERIVE, Québec le 29 novembre 1974

### CITÉ DE CHARLESBOURG AVIS PUBLIC (NO: 1009-1-1401)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné: 1e- QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 2 décembre 1974, a adopté le règlement no 1009 amendant le règlement no 251 déjà amendé, de la façon suivante: En ajoutant à l'article 4 le numéro de plan 11,346 préparé par M. Maurice Drouin, arpenteur-géomètre, en date du 20 novembre 1974 et concernant l'annulation de la zone SS-1Y en vue de créer la nouvelle zone KD-5-Y.

NOTE EXPLICATIVE: La zone KD-5-Y est sise du côté est de la 31e avenue Ouest au coin nord-est de la 48e rue Ouest et sud-est de la 30e rue Ouest.

2e- QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le présent règlement, et, s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, et dans les zones contiguës s'il y a lieu, d'approuver ledit règlement no 1009 ou de demander qu'il leur soit soumis pour approbation par voie de scrutin, soit et a été fixée au 12 décembre 1974 à 7:00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg.

3e- QUE les propriétaires d'immeubles situés dans une ou la totalité des zones affectées par le présent règlement auront admis à voter lors de l'assemblée publique précitée, sur présentation au Greffier de la Cité, dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) électeurs propriétaires des zones contiguës ou par la majorité d'entre eux si leur nombre est inférieur à 24, dans quelque zone parmi d'icelles, le tout conformément à l'article 426, paragraphe C, de la Loi des Cités et Villes de la Province de Québec.

4e- QUE, lors de cette assemblée, si dans l'heure qui suit la fin de la lecture du règlement no 1009, six (6) électeurs propriétaires d'immeubles situés dans la zone SS-1Y actuellement en vigueur, présents et habiles à voter, demandent que ce règlement soit soumis pour approbation, par voie de scrutin, aux électeurs propriétaires d'immeubles situés dans la zone SS-1Y actuellement en vigueur, le Greffier de la Cité fixera le jour de ce scrutin à une date appropriée dans les quarante (40) jours suivants, et que dans le contraire, ledit règlement 1009 sera réputé avoir été approuvé par les électeurs. Charlesbourg, ce 4 décembre 1974.

Le Greffier de la Cité: ROSAIRE GODBOUT, s.m.s.

### AVIS PERMIS SPECIAL

Le soussigné Grondin Transport qui détient le permis de transport No 13175-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de tirer avec ses camions, les remorques vides ou chargées appartenant à Turcotte & Turmel Inc., Vallée-Jonction, et ce dans le territoire mentionné dans la clause "B" de son permis.

Grondin Transport Inc. St-Frédéric, Beauce.

### CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT QUEBEC

COUR SUPERIEURE Chambre de la Famille (Divorces)

No 200-12-01242-742 GODIN Suzanne 1333 rue Jean Talon # 7 Charlesbourg, Québec

Requérant, RICHARD Jean autrefois de 3432 Carré de Tilly # 8 Ste-Foy, Qué. maintenant de lieux inconnus

### ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé, RICHARD Jean, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans Le Soleil publié en français deux fois (2) et dans le Chronicle Telegraph publié en anglais deux fois (2).

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district Québec, Palais de Justice, 12 rue St-Louis, Québec. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la Régistratrice pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

A Québec ce 20 novembre 1974 (S) Maurice Babin Registrare des divorces

### Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMN-74-19259 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 7 janvier 1975 Région Manicouagan SERVICES

D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à chartre du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à chartre du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 26 novembre 1974.

**Superbes chemises chics de la 'Collection 401' pour hommes**  
**Prix courant Woolco \$6 chacune**

**4<sup>88</sup> chacune**  
**ou**  
**2 pour 9<sup>50</sup>**

Voici une offre formidable de chemises d'allure racée, au goût d'aujourd'hui! Ce modèle 'Collection 401', exclusif à Woolco, conserve son apparence impeccable toute la journée, grâce à sa confection soignée en beau mélange 65% polyester/35% coton n'exigeant pas de repassage. Il a des manches longues, un col à pointes écartées, une poche de poitrine pratique et des poignets à un bouton. Choix des teintes unies suivantes: bleu, havane, jaune maïs et blanc. Encolures: 14 à 16½; longueurs des manches: 32 à 34.

UN CADEAU TOUJOURS SUR DE PLAIRE...  
 UN CERTIFICAT-CADEAU WOOLCO!

COLLECTION 401

**Assortiment de jolies cravates de la 'Collection 401'**  
**Prix courant Woolco \$4 chacune**

**3 pour 9<sup>50</sup>**

La 'Collection 401' est fière de vous présenter son vaste assortiment de cravates de belle qualité et de confection experte, existant en plusieurs teintes dernier cri. Venez choisir vos favoris parmi nos très nombreux motifs imprimés, rayés ou un peu plus discrets. Nous avons également d'élégants modèles unis. En un mot, il y en a pour tous les goûts!

MAGASINS A RAYONS

**WOOLCO**  
 UNE DIVISION DE W. WOODWORTH CO. (C)

**GIFFARD**  
 Galeries Ste-Anne 2960, boul. Ste-Anne  
 HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, 9h a.m. à 6h p.m. - Jeudi, vendredi, 9h a.m. à 9h p.m. - Samedi, 9h a.m. à 5h p.m.

**LEVIS**  
 Galeries Chagnon Rond-Point de Lévis

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE  
**SATISFACTION GARANTIE**  
 ECHANGE DU MONDIE REVIS

AUCUN PAIEMENT COMPTANT, AUCUN VERSEMENT AVANT JANVIER 1975!  
 Frais de crédit mensuels réguliers.

